

FORMATION EXERCICE INOPINÉ

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.



En fonction des thématiques : Formation INTRA et/ou INTER entreprise
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail et du code pénal

RÉFÉRENCE :

MOD_2017014
Date dernière édition : 06/09/2024

DUREE : 1 heure

EFFECTIF :

De 0 à 0

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans un ERP de type U/J.

PRE-REQUIS

Aucun

INFORMATION SUR L'ADMISSION

FORMATEUR

Formateurs incendie sapeur pompier

ATTRIBUTION FINALE

Inscription dans le registre de sécurité par LF FORMATION

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE : Aucun

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Préparer les occupants de l'établissement à une évacuation en cas d'incendie.
Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, notamment l'alarme sonore.
Se mettre en conformité avec le Code du Travail.

COMPETENCES DEVELOPPÉES :

- Reconnaître le signal sonore d'alarme incendie
- Identifier la zone d'un déclenchement d'alarme incendie sur le tableau SSI
- Connaitre les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement
- Savoir effectuer un transfert horizontal
- Savoir mettre les résidents en sécurité
- Passer un message d'alerte aux secours

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

Analyse de l'évacuation
Rappel des consignes
Recherche des axes d'amélioration

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Selon les dispositions particulières du règlement de sécurité incendie dans les E.R.P. Type U ou J, des exercices doivent être organisés pour le personnel périodiquement Article U 47 / une fois par semestre Article J 39.
Art R4227-39 du Code du Travail.

FORMATION EXERCICE INOPINÉ

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.

PROGRAMME :

Pour chaque exercice inopiné le Centre d'Appel des pompiers de votre département est prévenu en amont par LF Formation.

PARTIE THÉORIQUE :

Préparation de l'exercice :

Préparation en amont avec le représentant de l'établissement et/ou le responsable d'évacuation :

- choix de l'heure
- choix du lieu
- choix de la participation éventuelle d'une victime fictive.

PARTIE PRATIQUE :

- Enfumage d'une zone
- Déclenchement de l'alarme incendie
- Observation du personnel présent :

- Exploitation du SSI
- Evacuation de la zone enfumée, compartimentage
- Mise en sécurité des résidents
- Appel et accueil des secours ...

- Débriefing sur place avec l'ensemble des participants à l'exercice.
- Remise en service du Système de Sécurité Incendie et des dispositifs de sécurité incendie
- La rédaction de la fiche "Evaluation de l'exercice" fournie par LF FORMATION
- Entretien avec le représentant de l'établissement et/ou le responsable d'évacuation pour la conclusion

EVALUATION :

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

Taux de réussite de cette formation : %

Taux de satisfaction de cette formation : 98%